



# FLASH - SALAIRES 2012

Peugeot Citroën Automobiles - 23/02/2012

A l'issue d'une longue séance de négociation, qui s'est achevée à 21H40, nous vous présentons les mesures contenues dans le projet d'accord.

Cette année, l'augmentation générale sera applicable dès le **1er Mars 2012**. La CFDT a persévéré pour obtenir un relèvement des bas salaires concrétisé par une somme unique pour tous (cadres sans part variable compris) **de 43 €**. Ce projet d'accord est soumis à l'avis de l'ensemble des équipes CFDT.

Mesures Salariales	Montants
Augmentations générales au 01/03/12	43€ pour tous
Augmentations individuelles	OPUEP : 0,65 % avec un mini de 20€ en AI et 25€ en promo OP/E : 0,8 % avec un mini de 20€ en AI et 25€ en promo TAM : 1,1% avec un mini de 25 € en AI et 40€ en promo
Rémunération Annuelle Garantie	21 450 €
Taux d'embauche à 170 points OPUEP Taux d'embauche OP à 190 points	1 511 € 1 570 €
Primes et indemnités : de postes, d'inconvénients d'horaires d'objectifs, et compléments	Revalorisation de 2% au 1er mars
Prime de rentrée	187,20 en Août ou 15,60€ par mois au choix du salarié
Astreinte	Unité d'astreinte +2% indemnité d'appel et rappel +2%
Prime maîtrise et aspirant	100 € et au prorata à partir de 10 jours calendaires
Médailles du travail	Non revalorisée
Argent	Non revalorisée
Vermeil	Non revalorisée
Or	Non revalorisée
Grand or	Non revalorisée
Transport:	3,00%
Prime de séance supplémentaire	12 €